



STRATÉGIE DE LA FERME À L'ASSIETTE

CALENDRIER

Depuis mai 2020, date à laquelle la Commission a publié la stratégie «Farm To Fork» (F2F), le débat à Bruxelles s'est concentré sur la manière de rendre le système alimentaire européen durable sous ses différents aspects.

De fait, de nombreuses révisions de la législation de l'UE sont en cours et sont susceptibles avoir un impact significatif pour tous les acteurs de la chaîne alimentaire, des agriculteurs aux consommateurs.

En 2021 & 2022:

1) Révision du **programme de promotion de l'UE pour les produits agricoles et alimentaires** «en vue de renforcer sa contribution à la production et à la consommation durables», ce qui pourrait signifier des tentatives d'exclusion de certaines denrées alimentaires (pourraient être visés la viande rouge ou l'alcool - la COM ayant tenté de le suggérer dans son projet de sa stratégie contre le cancer avant de retirer cette idée à la toute dernière minute avant publication).

3) Elaboration d'un **plan d'urgence pour assurer l'approvisionnement alimentaire et la sécurité alimentaire.**

4) **Initiative européenne en faveur du stockage de carbone.**

5) Une proposition de **révision des normes de commercialisation de l'UE pour les produits agricoles**, de la pêche et de l'aquaculture.

6) En ce qui concerne la chaîne alimentaire, la Commission devait présenter des **initiatives législatives visant à renforcer la coopération des producteurs primaires** pour soutenir leur position dans la chaîne alimentaire et **des initiatives non législatives visant à améliorer la transparence et à élaborer un code européen et un cadre de suivi pour les entreprises responsables** et conduite de marketing dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

7) La révision attendue du **règlement sur les additifs alimentaires**, avec potentiellement un impact sur le secteur de l'élevage dans le « but de réduire l'impact environnemental de l'élevage ».

8) En outre, la Commission prévoit de lancer des **initiatives non législatives pour stimuler la reformulation des aliments transformés**, y compris la fixation de teneurs maximales pour certains nutriments et déterminera les meilleures **modalités pour fixer des critères obligatoires minimaux pour l'approvisionnement alimentaire durable** afin de promouvoir une alimentation saine et durable, y compris les produits biologiques, dans les écoles et les institutions publiques.

En 2022:

9) Les dossiers les plus sensibles présentés par la Commission sont pour 2022.

- la **révision de la directive sur l'utilisation durable des pesticides** afin de réduire considérablement l'utilisation, les risques et la dépendance aux pesticides (la stratégie mentionne 50% de réduction, bien que les modalités et la base de référence ne soient pas claires) et améliorer la **lutte intégrée** contre les ravageurs
- la Commission **établira des profils nutritionnels pour limiter la promotion des aliments riches en sel, en sucres et / ou en matières grasses**: ce dossier est en attente depuis de nombreuses années compte tenu de la complexité de la détermination des profils nutritionnels et de la difficulté d'équilibrer les intérêts très divergents des entreprises alimentaires. L'EFSA vient de rendre son avis scientifique
- la proposition d'exiger **l'indication de l'origine pour certains produits**.
- Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, la **révision des règles de l'UE sur le datage** (dates «à utiliser avant» et «meilleur avant») et une proposition d'objectifs au niveau de l'UE pour la réduction du gaspillage alimentaire sont également attendues.

En 2022/23:

10) Les autres propositions législatives seront:

- **La proposition d'un étiquetage nutritionnel harmonisé et obligatoire sur le devant de l'emballage** sera également très controversée et sensible - elle voit des groupes d'États membres déjà en conflit les uns avec les autres -
- La révision de la **législation de l'UE sur les matériaux en contact** avec les aliments;
- la révision du **cadre juridique du programme de distribution de lait et fruits et légumes dans des écoles de l'UE** en vue de recentrer le

programme sur une alimentation saine et durable; la consultation publique a été ouverte sur ce point

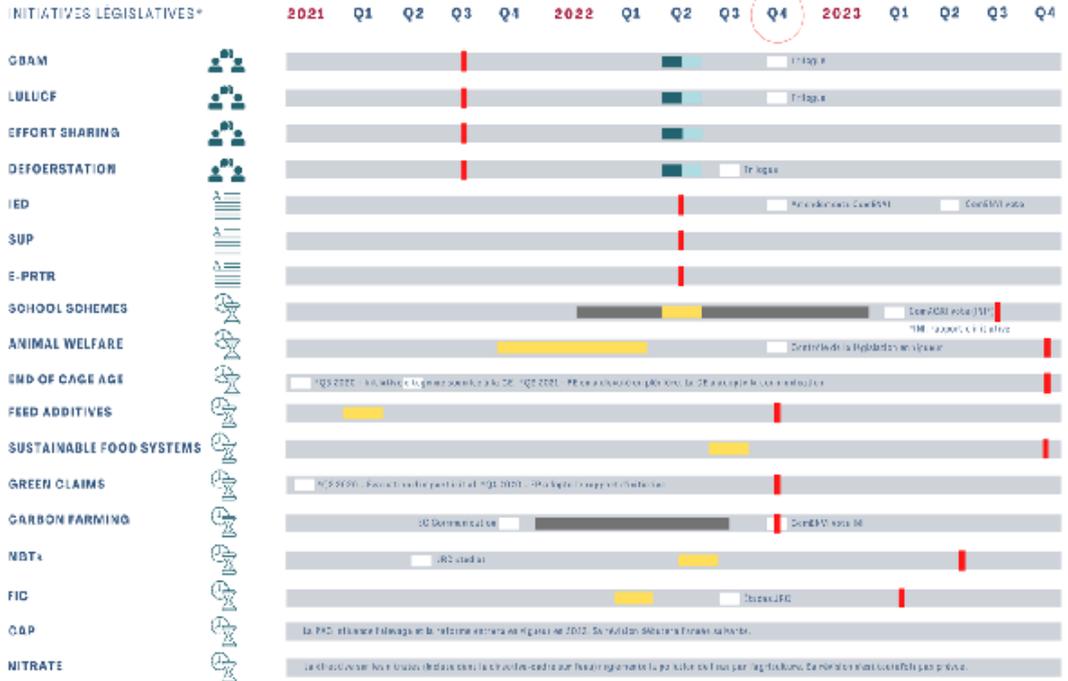
- La proposition de **cadre législatif pour des systèmes alimentaires durables**.
- À la suite des travaux et des conclusions de la commission d'enquête spéciale sur la protection des animaux pendant le transport du Parlement européen, la Commission évaluera et **révisera la législation existante en matière de bien-être animal, y compris sur le transport et l'abattage des animaux**.

En 2024 (élection du PE au printemps et nouvelle commission en octobre):

Si le calendrier est respecté, en 2024, la Commission **finalisera la mise en œuvre de la stratégie F2F avec la proposition d'un cadre d'étiquetage alimentaire durable** afin de permettre aux consommateurs de faire des choix alimentaires durables.

A noter que 2024 coïncidera avec l'ouverture du nouveau cycle de discussion sur la réforme de la PAC (post 2027). La commission nouvelle qui sera désignée à l'automne 2024 devra mettre sur la table une communication fin de l'année, début 2025. Les services de la Commission vont donc y travailler à compter de 2023 et le nouveau gouvernement allemand a annoncé qu'il présentera mi-2024 une feuille de route pour la prochaine PAC, avec une sortie des aides directes au revenu, en amont de la mise en place du nouveau Parlement européen et du choix de la nouvelle commission.

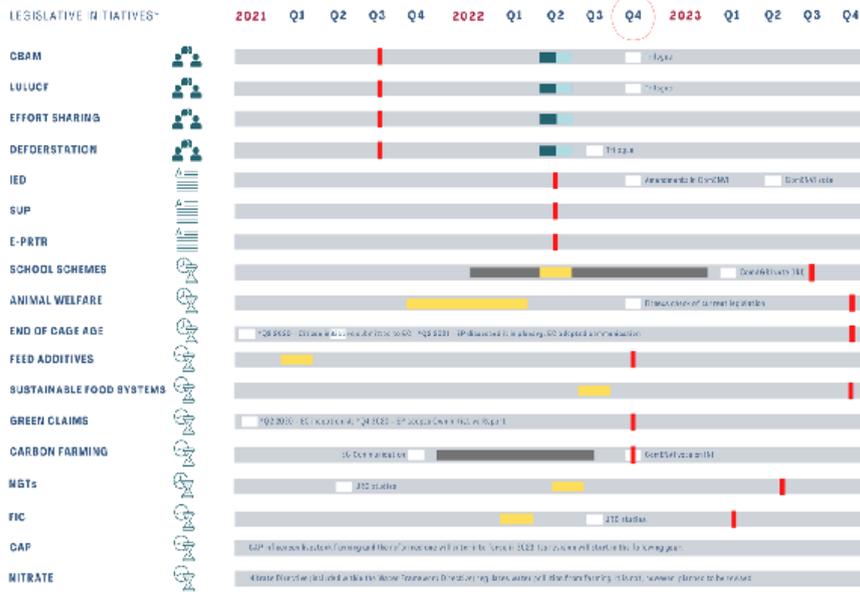
Actions législatives EU



*CBAM: Mécanisme d'ajustement à la frontière pour le carbone, LULUCF: Utilisation des sols, changement d'affectation des sols et forêts, SUP: Utilisation durable des pesticides, IED: Directive sur les émissions industrielles, E-PRTR: Registre des transferts de polluants de l'UE, FIC: Information des consommateurs sur les aliments, NBT²: New Generation Technologies

Les législateurs sont en cours
 Publication de la proposition de la Commission
 Les législateurs adoptent une position de négociation
 Le Parlement a adopté sa position
 Consultation publique
 Texte juridique proposé par la Commission
 Le Conseil a adopté sa position
 Rapport d'initiative du PE

EU legislative actions



*CBAM: Carbon border adjustment mechanism; LULUCF: Land Use, land use change, and forests; SUP: Sustainable Use of Pesticides

IED: Industrial Emission Directive; E-PRTR: EU Pollutant Release Transfer Register; FIG: Food Information to Consumers; NGT: New Genomic Techniques

